

# RENNES

Mouvement  
Associatif  
Rennais



## INFORMATIONS ASSOCIATIONS

La **conférence rennais Ville-Associations** s'est réunie le 28 mai dernier, avec la représentation municipale<sup>1</sup>. Ce fut pour nous, associations, l'occasion de rappeler aux élus, ce que l'on attendait de cette nouvelle municipalité dans ses relations avec les associations rennaises.

Au-delà du rappel des principes énoncés dans la charte des engagements réciproques, nous avons exprimé au cours du débat des souhaits, parmi lesquels :

- Développer des conditions nouvelles de la **démocratie participative** entre la Ville et les Associations, y compris à travers les conseils de quartier
- Reconnaître la vie associative comme un véritable acteur (parmi d'autres) de la **co-construction des politiques municipales** par rapport aux différents secteurs la concernant (consultation sur les projets municipaux par exemple)
- Mettre à disposition des instances du Mouvement Associatif Rennais les informations relatives aux projets décrits dans le programme municipal pour lesquels la vie associative est concernée.

Nous avons souhaité l'ouverture rapide de grands chantiers dans le mandat, parmi lesquels :

- La mise en route d'un véritable débat, avant le renouvellement des conventions, **sur la garantie des salaires**
- La mise en place de **l'observatoire de la vie associative** prévue par la charte
- Réfléchir aux **articulations entre la structure du Mouvement Associatif Rennais, les coordinations associatives et les maisons thématiques**

Nous avons aussi rappelé que la **reconnaissance, l'écoute, le dialogue, le respect** étaient, certes, des fondamentaux incontournables pour un véritable partenariat mais que notre souhait était de dépasser les mots et les principes.

Notre ambition n'est-elle pas d'établir une relation réciproque entre intention et action, entre principes et réalités ; entre les écrits (de la charte) et les actes.

Un débat riche avec les représentants du conseil municipal, qui ouvre la porte à beaucoup d'espoirs... à ne pas décevoir.  
Alors ambition ou prétention ? Rendez vous en 2009, pour une première évaluation.

JUIN 2008

<sup>1</sup> Les 8 titulaires : Gaëlle Andro, Benoît Pommier, Sébastien Sémeril, Nathalie Appéré, René Jouquand, Nicole Gargam, de la majorité municipale, Jérôme Normandière et Caroline Ollivro de l'opposition. Les 8 suppléants : Gwénaëlle Hamon, Alain Coquart, Glenn Jégou, Anna Sohier, Marie Anne Chapdelaine, Nathalie Mbombo, Marie Louis, Anne Le Gagne

# DOSSIER : MIEUX VIVRE LA CITOYENNETÉ ET LA DÉMOCRATIE DANS LES ASSOCIATIONS

Depuis mai 2006, le groupe de travail citoyenneté du Mouvement Associatif Rennais a conduit une démarche d'analyse et de co-construction. Ce travail a consisté à repérer en quoi les associations contribuent au développement de la citoyenneté et sont un lieu d'exercice de la démocratie. Pour engager sa réflexion, le groupe s'est appuyé sur le socle de la charte des engagements réciproques entre la Ville de Rennes et les associations du 12 avril 2006 et l'expérience des associations via des rencontres, conférence...

Le R.I.A. se fait l'écho des premiers aboutissements des travaux (notamment suite à la conférence du 26 janvier 2008) ainsi que les idées forces qui s'en dégagent. Il s'agit donc d'un point d'étape.

## 1 - LA PARTICIPATION DANS LES ASSOCIATIONS

« Les partenaires reconnaissent l'engagement libre et volontaire comme moteur de la vie associative. Ils conviennent de tout mettre en œuvre pour le faciliter, l'encourager, le reconnaître dans sa contribution à la société, au lien social et au développement du territoire. Les partenaires s'engagent conjointement à :

- faire respecter le principe de non discrimination des personnes dans l'engagement associatif ;
- développer l'accès à la citoyenneté à toutes et à tous, en particulier aux jeunes et à celles et ceux qui ont le plus de difficultés à participer à la vie de la cité ; [...]
- améliorer l'équilibre entre les femmes et les hommes dans l'exercice des responsabilités. »

### « Qu'est ce qui peut favoriser une participation active de tous dans les associations ? »

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Apprendre à mieux reconnaître, respecter et <b>gérer les différences</b> humaines.</li> <li>→ Réfléchir à la définition de la <b>place des salariés</b> et de leur rôle tant vis-à-vis des adhérents (ou usagers) que des bénévoles actifs.</li> <li>→ Accorder de l'importance à l'accueil des nouveaux arrivants et à la <b>relation entre les membres</b> afin de développer « un sentiment d'appartenance à un groupe » et par là favoriser une implication.</li> <li>→ Développer la capacité d'<b>adaptation au changement</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Manque de <b>disponibilité</b> chez les actifs, de plus en plus pressés.</li> <li>→ Des <b>formes d'engagements différents</b>. La qualité et l'intensité de l'implication selon les étapes de la vie.</li> <li>→ Difficulté d'être acteur dans une association quand on est en situation de <b>subir dans sa vie</b>.</li> <li>→ <b>Comportement discriminatoire</b> : Tendance à préférer rester ensemble « entre soi ». Il y a les gens qu'on veut bien et ceux qu'on rejette.</li> <li>→ <b>Sous-représentation dans les associations de certaines catégories</b> comme les jeunes, les personnes en situation précaire etc...</li> <li>→ Beaucoup d'associations sont devenues des <b>instruments de gestion</b> de services d'intérêt général.</li> <li>→ Crainte que les <b>salariés</b> prennent toute la place, qu'ils fassent « écran » entre le CA et la base des adhérents.</li> </ul>



#### Quelques pistes pour aller plus loin :

- « Associations : un nouvel âge de la participation ? » Martine BARTHELEMY, Presse de Sciences Po, 2000
- « Etude sur la participation associative des jeunes » Jean BOURRIEU, CNAJEP, Octobre 2003
- « Militer aujourd'hui » Jacques ION, Autrement, 2005
- « Le Paysage associatif français - Mesures et évolutions » Viviane TCHERNONOG, Editions Dalloz, 2007
- « Associations et renouveau du politique » Tribune FONDA N°187, Décembre 2007
- « Charte des engagements réciproques entre l'État et les associations » Juillet 2001
- « Charte des engagements réciproques entre la Ville de Rennes et les associations » Avril 2006

## 2 - LA DÉMOCRATIE DANS LES ASSOCIATIONS

« ...Il incombe aux instances associatives de veiller au respect du caractère démocratique de leur fonctionnement ; il revient à la Ville de Rennes de veiller au respect de la liberté associative et à l'application des lois relatives aux associations, dans la limite de ses compétences. »

### « Dans les processus de décision internes, qu'est ce qui favorise un exercice démocratique des responsabilités ? »

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Effets d'organisation</b> : Respect de règles, écoute, transparence et démocratisation des processus décisionnels.</li> <li>→ <b>Renouvellement régulier</b> dans l'occupation des fonctions dirigeantes.</li> <li>→ Amélioration du <b>partage et de la transmission des responsabilités</b> par une pratique de délégations claires et une implication de tous.</li> <li>→ « <b>Passage de relais</b> » vers les postes de responsabilités par une sorte de tutorat, un <b>apprentissage progressif</b>.</li> <li>→ <b>Renouvellement des façons de faire</b> pour la « formation des bénévoles » : diminuer le formalisme, développer « l'entraide » par les professionnels de l'association, en faire des ressources extérieures.</li> <li>→ Elaboration d'un <b>processus collectif de prise de décision</b>.</li> <li>→ <b>Valorisation</b> de toutes les formes de prise de responsabilité, de pouvoir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Peur</b> de prendre des responsabilités.</li> <li>→ <b>Difficulté de renouvellement</b> des dirigeants bénévoles, du fait notamment de la personnalisation des fonctions quand le mandat dure longtemps.</li> <li>→ <b>Niveau de compétences élevées exigé</b> sur les plans administratifs, juridiques, financiers.</li> <li>→ Accès aux responsabilités devenu <b>sélectif</b> (compréhension du vocabulaire, de l'environnement...).</li> <li>→ Augmentation des <b>problèmes d'intendance et de gestion</b> au détriment des sujets de réflexion et de débat.</li> <li>→ Manque de <b>transparence dans les circuits d'information interne</b>.</li> <li>→ Limitation de l'émergence de positions conflictuelles par des pratiques telles que le vote à main levée ou la cooptation.</li> </ul>

## 3 - LA CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS À LA VIE DÉMOCRATIQUE

« Les associations Loi 1901, les collectifs d'habitants ou d'associations, formels ou informels apportent en toute indépendance leur contribution à l'intérêt général par leur caractère reconnu d'utilité civique et sociale. Elles fondent leur légitimité sur la participation libre, active et bénévole des citoyens et citoyennes et plus largement de tous les habitants à un projet commun, sur leur capacité à défendre des droits, à révéler les aspirations et les besoins de ceux qui vivent dans la commune et à y apporter des réponses, sur leur volonté de participer à la transformation sociale. »

### « Vis-à-vis de l'ensemble de la société voyez-vous une contribution des associations à l'expression de la citoyenneté et de la vie démocratique ? »

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Porter une parole collective sur des sujets de société</b>. Etre force de proposition. Défendre les intérêts de groupes sociaux ou d'habitants de territoires pour peser sur les décisions publiques.</li> <li>→ <b>Acquérir des connaissances et des compétences « citoyennes »</b> par le fonctionnement associatif en lui-même.</li> <li>→ <b>L'association est un outil de socialisation</b> (au-delà de leur cercle de relations familial) et peut être aussi un « <b>outil d'intégration</b> » permettant à des personnes marginalisées pour diverses raisons, de trouver leur place et leur rôle de citoyen.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>L'association sert trop de palliatif</b> soit parce que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est un moyen commode de substituer au service public.</li> <li>- Le bénévolat comble des manques... des carences de l'action politique en général.</li> </ul> </li> <li>→ <b>Les conventionnements posent un cadre normatif qui freine l'innovation</b>, la capacité pour les associations d'être des lieux indépendants d'expérimentation.</li> </ul>

## LES GROUPES DE TRAVAIL

Toutes les rencontres ont lieu à la Maison des associations (ex Maison du Champ de Mars)

### ● CITOYENNETÉ

Le groupe a cerné des problématiques prioritaires sur lesquelles il va continuer sa réflexion, avec toutes les associations volontaires pour partager sa recherche en vue de construire des propositions. Elles tournent autour d'un thème central : **les conditions de la participation** active de tous, **l'exercice démocratique des responsabilités**, et la contribution associative à la société dans l'expression de la **citoyenneté** et la **vie démocratique**. Prochain rendez-vous : **Lundi 30 juin de 18h00 à 20h30 – Salle Cres**

### ● QUARTIERS

Après avoir travaillé sur le thème des moyens des associations de quartier, le groupe de travail souhaite réfléchir sur la question de la **participation des habitants** dans les processus de démocratie participative locale. Le groupe de travail a esquissé les pistes suivantes : Etablir un diagnostic sur la participation des habitants dans les quartiers (notamment sur le lien **associations de quartier / conseils de quartier**), construire des propositions à destination des responsables associatifs et des pouvoirs publics, organiser un événement sur ce thème en septembre-octobre 2008. Prochain rendez-vous : **Mardi 1<sup>er</sup> juillet - Salle Cres, Mercredi 10 septembre - Salle Brékilien, de 20h00 à 22h30**

### ● FINANCEMENT

La réforme des financements « Fonds Globaux » pour le secteur social, culturel, et quartiers, se poursuit à deux niveaux : d'une part, **l'élaboration de nouveaux critères de financement de fonctionnement et financements de projets** (éléments à prendre en compte pour le calcul de la subvention, traitement pluriannuel...), et d'autre part, la mise en œuvre de **l'informatisation des dossiers**. Les grandes lignes de cette réforme ont été validées par l'Assemblée Plénière et par la Conférence Rennaise. Le groupe va continuer son travail pour rendre opérationnelle cette réforme pour l'année 2009. Prochain rendez-vous : **Lundi 23 juin de 18h30 à 20h30 – Salle Pig**

### ● CULTURE

Depuis le début de l'année 2008, un groupe de travail « culture » existe au sein du Mouvement Associatif Rennais. Il a réuni environ 40 associations pour tenter de trouver quelques réponses à des problématiques contemporaines de la vie culturelle et artistique dans la cité. Il s'est défini des axes prioritaires : Construire un **réseau des associations culturelles rennaises** et en particulier la construction d'un panorama des associations culturelles rennaises, travailler sur les moyens (**financements, mutualisation**), permettre **l'accès de tous à la culture** et communiquer sur les activités culturelles. Prochain rendez-vous : **Lundi 29 septembre, 13 octobre et 24 novembre de 18h30 à 20h30 – Salle Brékilien**

### ● BÉNÉVOLAT

Un plan d'actions sur le bénévolat a été adopté entre la Ville et le Mouvement Associatif Rennais. Il doit notamment répondre aux 3 axes de travail initialement définis par le groupe, à savoir :

- **L'accueil** : Comment soutenir et faciliter l'engagement des bénévoles dans les associations ?
- **La médiation** : comment mettre en lien de façon efficace, les personnes souhaitant s'engager et les associations qui cherchent des bénévoles ?
- **La valorisation** : comment valoriser les personnes qui sont engagées dans les associations ? Le groupe va désormais approfondir sa conception du bénévolat et assurer un suivi du plan d'actions avec un temps fort qui serait la Journée du Bénévolat au mois de décembre. Prochain rendez-vous : **Jeudi 19 juin de 18h30 à 20h30, Rencontre avec Benoit Pommier, conseiller municipal délégué au bénévolat et à l'engagement citoyen – Salle Drask**

## AGENDA : Les prochains rendez-vous du Mouvement Associatif Rennais

Toutes les rencontres ont lieu à la Maison des associations (ex Maison du Champ de Mars)

### ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Mercredi 22 octobre 2008 à 10h30-22h30 – salle de spectacle élections du Conseil Associatif Rennais

### CONFÉRENCE RENNAISE

Les mercredis 22 mai et 12 novembre 2008 à 19h00-21h00 salle Gune

### CONSEIL ASSOCIATIF RENNAIS

- Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2008 à 19h00-21h30 – salle Gune
  - Mercredi 22 octobre 2008 à 22h30-23h30 – salle de spectacle
- Après l'assemblée plénière, désignation de la représentation à la Conférence Rennaise et Désignation du Groupe Permanent de Coordination

**COMITÉ DE RÉDACTION** : les membres du Groupe Permanent de Coordination du Mouvement Associatif Rennais : Michel COIGNARD, Jean GRIMALDI, Roger MASSON, Jacky ZOUJOUËCHE.

Conception graphique : BUG – Impression : Média graphic

## MOUVEMENT ASSOCIATIF RENNAIS

### Démarche animée par :

la Chambre Régionale de l'Économie Sociale  
le Centre d'Animation et de Ressources  
à la Vie Associative

6 cours des alliés - 35000 RENNES

cdumanget.crva@assorennes.org

Tél : 02 99 85 83 13

Fax : 02 99 85 89 59

\* Si vous souhaitez d'autres exemplaires de ce numéro, contactez la CRES-CRVA